

ce Volume. Il faut se conduire, à l'égard de ces Maladies légères, comme il est prescrit, Tome II, Chap. XX, § I, & Tome III, Chapitre XXVI.)

§ IV.

Moyens de se garantir des Accidens occasionnés par les Coups-de-Soleil.

(Pour éviter les coups-de-soleil, il ne faut jamais sortir, surtout à la campagne, sans avoir la tête couverte; ne jamais se reposer au soleil, surtout après avoir mangé, &, à plus forte raison, après avoir bu plus que de coutume. Ce seroit une action bien digne d'éloge, que de mettre, ou faire mettre dans un endroit ombragé, ces malheureux pris de vin, qu'on rencontre si souvent sur les routes des guinguettes, couchés au soleil & plongés dans un sommeil, dont quelquefois ils ne sortent point.

Le soleil
est à crain-
dre l'été &
le printemps
pour les ha-
bitans des
Villes.

Les saisons où l'on doit le plus craindre les coups-de-soleil, sont le printemps & l'été, particulièrement l'été. Au printemps, il n'y a guère que les gens des Villes qui se trouvent incommodés du soleil: & la raison qu'on peut en donner, est que ces personnes n'étant pas sorties, une grande partie de l'hiver, & ayant donné lieu, par cette inaction, à des congestions d'humeurs, si elles se présentent tout à coup au soleil, qui a déjà un certain degré de force, les vaisseaux de la tête, dilatés par cette chaleur, se chargeront d'une plus grande quantité de fluides & d'humeurs; quantité qui sera d'autant plus considérable, que les autres parties, telles que les pieds, les jambes, &c., seront plus froids: ce qui n'arrive que trop dans le printemps, saison pluvieuse pour l'ordinaire, & pendant laquelle la terre est presque toujours humide.

Cette humidité fraîche & souvent froide, gagne les pieds, dont les *vaisseaux* se contractant, refoulent les *fluides* vers les parties supérieures, & si, dans ce moment, le soleil darde sur la tête, en agissant comme *vésicatoire*, il appelle des humeurs dans cette partie en proportion de sa chaleur & de la dilatation des *vaisseaux*: de là de violens maux de tête, accompagnés souvent d'élancemens vifs & fréquens, & de douleurs dans les yeux; accidens cependant toujours moins graves que ceux qui sont occasionnés par le soleil d'été.

D'ailleurs les personnes des Villes qui n'ont point discontinué l'exercice pendant l'hiver, & à plus forte raison les gens de la campagne, ne craignent point le soleil de printemps, parce qu'ils n'en éprouvent point de mauvais effet. Mais tous redoutent & doivent redouter le soleil d'été. Ce n'est pas qu'on ne s'accoutume à ses impressions, comme à celles de tous les corps qui agissent continuellement sur nous, & qu'on ne parvienne à être exposé à son ardeur, comme l'on parvient à soutenir, sans en être incommodé, la rigueur des plus grands froids. Cependant les gens de la campagne, ceux qui en ont contracté l'habitude par nécessité, ne s'y exposent pas encore impunément sans être en action, parce qu'ils ont observé, & tout le monde a observé d'après eux, que si l'on est tranquille, on reçoit plus aisément un *coup-de-soleil*, qu'en se donnant du mouvement.

Les personnes foibles, délicates & qui vivent ordinairement renfermées, éviteront donc de se tenir tranquilles au soleil de printemps, à moins qu'elles ne soient bien couvertes, & que la terre ou le sable ne soient bien secs; car alors cette cha-

Ceux qui ont été à l'air pendant l'hiver, n'ont rien à redouter du soleil de printemps: mais tous les hommes doivent craindre celui d'été;

A moins qu'on n'y soit en action.

Avantages du soleil de printemps pour les personnes foibles & délicates. Précautions

avec lesquels
il faut s'y
exposer.

leur vivifiante fait grand bien, surtout aux vieillards. Mais tous les hommes, en général, fuiront le soleil d'été; & s'ils sont forcés de s'y exposer, par quelque raison que ce soit, ils auront soin d'y être toujours dans une action qui, incapable de les fatiguer, soit cependant suffisante pour éteindre, pour ainsi dire, l'ardeur de ses rayons.)

